

**Veille de l'Observatoire
numéro 37 (décembre 2007)**

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

**La veille est aussi disponible sur notre site Internet:
<http://www.criec.uqam.ca/observatoire/veille.htm>**

Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec criec@uqam.ca

DANS CE NUMÉRO:

1. Compétence en « littératie » des Autochtones dans les régions urbaines du Manitoba et de la Saskatchewan
2. Rapport du Comité consultatif sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire
3. Étude sur la ferveur religieuse et les demandes d'accommodements religieux
4. Manitoba : étude sur le profilage racial
5. France : mémoires des esclavages
6. France : propositions pour lutter contre la discrimination
7. États-Unis : portrait statistique des Afro-américains
8. Étude sur les attitudes de la population écossaise à l'égard de la discrimination
9. OCDE : deux nouveaux rapports sur les migrations
10. Des groupes répondent au rapport déposé par les États-Unis au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale
11. Rapport sur les minorités en Turquie

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA...

1. Compétence en « littératie » des Autochtones dans les régions urbaines du Manitoba et de la Saskatchewan

Selon une récente étude menée par **Statistique Canada**, les niveaux de compétence en « littératie » des adultes Autochtones qui résident dans les régions urbaines du Manitoba et de la Saskatchewan sont bien inférieurs à ceux de leurs homologues non-Autochtones. L'enquête (<http://www.statcan.ca/francais/freepub/81-004-XIF/2007005/article/10500-fr.htm>) révèle que 72% des Autochtones auraient obtenu des résultats inférieurs au niveau minimum requis pour qu'une personne fonctionne bien dans une société complexe axée sur le savoir. La proportion d'adultes obtenant de tels résultats est nettement moindre au sein de la population non-Autochtone : 44% et 37% respectivement dans les régions urbaines du Manitoba et de la Saskatchewan. Selon l'étude, ces différences peuvent être expliquées en partie par des niveaux de scolarisation moins élevés et par l'usage d'une langue maternelle autre que la langue d'administration des tests. Plus englobant que celui de l'alphabétisme, le concept de « littératie », est défini par **Statistique Canada** comme « la capacité d'utiliser des imprimés et des écrits nécessaires pour fonctionner dans la société, atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel ».

À QUÉBEC...

2. Rapport du Comité consultatif sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire

Le **Comité consultatif sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire**, mis sur pied en 2006 par le **ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**, a déposé en décembre son rapport *Une école québécoise inclusive : dialogue, valeurs et repères communs* (<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/accomodement/pdf/RapportAccRaisnable.pdf>). Le mandat de ce comité était « d'analyser les enjeux de l'école québécoise et de formuler des recommandations touchant la gestion de la diversité dans les réseaux de l'éducation, dont les questions de l'intégration et de l'accommodement raisonnable ». Le rapport se penche d'abord sur le contexte et les enjeux relatifs à l'accommodement raisonnable et à la prise en compte de la diversité dans les milieux scolaires. Il dresse ensuite un portrait des demandes d'accommodements dans les écoles et formule une stratégie de gestion de ces demandes et de prise en compte de la diversité.

3. Étude sur la ferveur religieuse et les demandes d'accommodements religieux

La **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse** a rendu public l'étude *La ferveur religieuse et les demandes d'accommodement religieux : une comparaison intergroupe* (http://www.cdpcj.qc.ca/fr/publications/docs/ferveur_religieuse_etude.pdf) dont l'objectif est de « mettre à l'épreuve certaines prémisses qui ont maintenant acquis la force de

l'évidence dans le cadre du débat québécois sur la place de la religion dans l'espace public ». Selon la première de ces prémisses, les minorités non chrétiennes, et plus particulièrement les immigrants récents, seraient nécessairement plus dévotes et pratiquantes que la majorité chrétienne, ce qui laisse sous-entendre que les demandes d'accommodements religieux émanent principalement – voir même exclusivement – de ce groupe. L'étude aborde différents thèmes, comme les mécanismes de catégorisation sociale qui structurent le débat sur les accommodements religieux au Québec, l'importance de la religion au sein des principales communautés religieuses au Canada et au Québec, ainsi que les plaintes déposées à la Commission sous le motif de la religion. Le rapport propose aussi une comparaison entre les divers groupes religieux quant à la fréquence, le type et la teneur des demandes d'accommodement. Contrairement à l'idée, largement répandue dans les médias, selon laquelle les demandes d'accommodements religieux seraient surtout le fait des minorités musulmanes et juives, l'étude démontre que les plus nombreux à avoir fait une demande d'accommodement religieux sont des protestants affiliés à des églises conservatrices dites « évangéliques ».

AILLEURS AU CANADA....

4. Manitoba : étude sur le profilage racial

La **Manitoba Human Right Commission**, en partenariat avec l'**Université de Winnipeg**, a rendu public le rapport *The Racialized Communities and Police Services Project: Community Consultations on Police Services to Members of Racialized Groups in Winnipeg* (http://207.44.250.46/~webtoob/humanrights/RCAPS_interim_report.pdf). Il présente les résultats de quatre consultations publiques tenues dans le cadre de ce projet visant à améliorer les relations entre les services de police et les membres des communautés racisées. Lors de ces consultations, les représentants des communautés racisées ont souligné la peur que certains membres de leurs communautés éprouvent à l'égard des policiers. Ils ont aussi plaidé en faveur d'une éducation anti-raciste et insisté sur l'importance d'accorder plus de ressources en matière d'éducation interculturelle dans le programme de formation des futurs policiers. Le manque de service et les traitements abusifs de certains policiers à l'égard des Autochtones ont aussi été vivement critiqués.

AILLEURS DANS LE MONDE...

5. France : mémoires des esclavages

Le **gouvernement français** vient de publier *Mémoires des esclavages* (<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000732/0000.pdf>), qui propose une réflexion sur les différentes formes d'esclavage et sur la création d'un Centre national consacré à la traite, à l'esclavage et à ses abolitions. Le document définit les différents esclavages qui font l'objet de la réflexion et se penche sur l'intervention de la France aux Antilles, dans la Caraïbe et dans l'océan Indien depuis le 19^e siècle. Il propose enfin le plan du Centre national pour la mémoire des esclavages et de leurs abolitions dont l'objectif sera de « rapprocher les histoires, de combler l'ignorance pour jeter les bases d'une véritable mémoire partagée ». La publication de ce document fait suite à la récente proclamation du 10 mai comme *Journée nationale consacrée à la mémoire de la traite négrière, des esclavages et de leurs abolitions*.

6. France : propositions pour lutter contre la discrimination

La **Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE)** (France) a soumis au **ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement** dix-sept propositions (http://www.halde.fr/IMG/pdf/17_propositions.pdf) visant à lutter contre les discriminations. Dans ses propositions portant sur l'emploi, la **HALDE** met l'accent sur la promotion de l'égalité et de la lutte contre la discrimination. Dans le domaine du logement, la **HALDE** insiste sur le besoin de mieux informer les citoyens de leurs droits et des recours existants en cas de discrimination. Finalement, dans le domaine de l'éducation, la **HALDE** souhaite mieux former les enseignants sur les questions de discriminations, d'égalité et de sensibilisation des élèves. Ce document vient clore l'*Année européenne de l'égalité des chances pour tous* dont l'organisation en France était assumée par la **HALDE**.

7. États-Unis : portrait statistique des Afro-américains

Comme prélude au *Black History Month* (février), le **U.S Census Bureau** (États-Unis) a publié un portrait statistique des Afro-américains (<http://www.census.gov/Press-Release/www/releases/archives/cb08ff-01.pdf>). Selon les données recueillies, les Afro-américains représentent plus de 13% de la population américaine (40,2 millions) et constituent, dans 22 états, le groupe minoritaire le plus important. Le document présente aussi des statistiques sur le niveau de scolarisation, l'accès à la propriété, l'emploi, le revenu et le taux de pauvreté des Afro-américains. En matière d'éducation, le nombre d'Afro-américains ayant obtenu un diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle aurait presque doublé entre 1996 (683 000) et 2006 (1,3 million). Le taux de pauvreté serait passé de 31% en 1986 à 24% en 2006. Rappelons que le *Black History Month* a été instauré en 1976 afin de commémorer les contributions des Afro-américains à l'essor de la nation américaine.

8. Étude sur les attitudes de la population écossaise à l'égard de la discrimination

La **Equality and Human Right Commission** (Écosse), en partenariat avec le **Scottish Center for Social Research**, vient de publier le rapport *Attitudes to Discrimination in Scotland : 2006* (<http://www.scotland.gov.uk/Resource/Doc/205755/0054714.pdf>). Ce rapport examine les attitudes de la population écossaise à l'égard de la discrimination à la lumière des particularités et de l'origine des différents comportements discriminatoires qui ont pu être identifiés au cours d'un vaste sondage mené auprès de 1500 personnes. On analyse les comportements discriminatoires identifiés dans les trois domaines suivants : les relations interpersonnelles, l'emploi et le secteur des biens et services. Par exemple, plus de la moitié des répondants ont avoué qu'ils seraient « mécontents » de voir un de leurs proches développer une relation amoureuse avec une personne appartenant à la catégorie « réfugié ». Dans une même proportion, les répondants ont affirmé qu'il serait « inapproprié » de voir une personne d'origine Rom occuper un poste d'enseignant dans une école primaire.

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

9. OCDE : deux nouveaux rapports sur les migrations

L'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** vient de publier deux rapports sur les migrations. Tout d'abord, *La cohérence des politiques au service du développement : Migrations et pays en développement*

(http://www.oecd.org/document/14/0,3343,fr_2649_33731_39209550_1_1_1_1,00.html) met en lumière les interactions entre migrations et développement. Le rapport étudie les effets des migrations sur le marché du travail, l'exode des compétences, les transferts de fonds et les réseaux de la diaspora. Il s'interroge aussi sur les coûts et les avantages des migrations pour les pays en développement, de même que sur la manière dont ces flux pourraient être mieux organisés afin que toutes les parties concernées puissent en bénéficier.

Le second rapport, *Faire des migrations un atout : Pour un nouveau système de mobilité* (http://www.oecd.org/document/0/0,3343,fr_2649_33731_39209536_1_1_1_1,00.html), présente une série de recommandations dont l'objectif est de permettre aux « pays de départ » et aux « pays de destination » de tirer le meilleur parti des migrations. Le rapport a pour objectif de proposer des idées nouvelles et prometteuses tirées d'un examen approfondi de l'expérience de l'Europe et d'autres régions dans les domaines du marché du travail, de l'intégration, de la coopération pour le développement et de la mobilisation des diasporas.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

INTERNATIONALES...

10. Des groupes répondent au rapport déposé par les États-Unis au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

L'**American Civil Liberties Union (ACLU)** (États-Unis) vient de rendre public *Race and Ethnicity in America : Turning a Blind Eye to Injustice* (http://www.aclu.org/pdfs/humanrights/cerd_full_report.pdf), suite au rapport déposé par les **États-Unis** (http://www2.ohchr.org/english/bodies/cerd/docs/AdvanceVersion/cerd_c_usa6.doc) en mai 2007 devant le **Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD)**. Selon l'**ACLU**, le rapport du gouvernement américain a largement minimisé les effets du racisme et des discriminations sur les groupes racisés aux États-Unis. Le document de l'**ACLU** témoigne du profilage racial, de la discrimination en emploi, dans le logement, en éducation et dans le système judiciaire dont sont victimes les minorités racisées aux États-Unis. Ce pays est loin de se conformer à ses obligations dans le cadre de la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*.

Il y a eu d'autres réponses au rapport gouvernemental. D'abord, un regroupement d'organismes de recherche et défense des droits en matière de logement a déposé *Residential Segregation and Housing Discrimination in the United States* (<http://www.prrac.org/pdf/FinalCERDHousingDiscriminationReport.pdf>) dans lequel il soutient que la ségrégation résidentielle est bien présente aux États-Unis. Le regroupement formule des recommandations qui permettraient aux États-Unis de remplir leurs obligations dans le cadre de la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*. Enfin, une vingtaine d'organisations non-gouvernementales se sont associées pour soumettre un contre rapport portant sur les disparités dans les soins de santé aux États-Unis. *Unequal Health Outcomes in the United States : Disparities in Health Care and the Role of Social and Environmental Determinants of Health* (<http://www.prrac.org/pdf/FinalHealthEJShadowReport12-6-07.pdf>) soutient que les disparités en matière de santé identifiées par le Comité des Nations Unies en 2001 n'ont toujours été éliminées. Par exemple, le rapport souligne l'écart entre le taux de mortalité des Afro-américains

et celui du groupe majoritaire. Le rapport note aussi des disparités concernant les décès liés à un cancer, au diabète et aux maladies du cœur entre ces deux même groupes. Le nombre important de familles issues des minorités racisées qui n'ont pas accès à une assurance santé expliquerait en grande partie ces écarts.

11. Rapport sur les minorités en Turquie

Le **Minority Rights Group International** a rendu public le rapport *A Quest for Equality: Minorities in Turkey* (<http://www.minorityrights.org/download.php?id=425>) qui fait état des discriminations dont sont victimes les minorités en Turquie, notamment dans les secteurs de l'emploi, de l'éducation et des médias. L'organisme dénonce les obstacles empêchant les partis politiques des groupes minoritaires d'accéder au parlement turc, de même que la violence avec laquelle doivent toujours composer bon nombre de personnes issues des groupes minoritaires. L'organisme reconnaît que la situation s'est grandement améliorée depuis que la Turquie a intégré l'**Union européenne**, mais soutient qu'il est crucial que le pays se dote de mécanismes légaux contre la discrimination.

Cette veille à été compilée par Kim O'Bomsawin (adjoite de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration d'Ann-Marie Field (professionnelle de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer au CRIEC:

criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318